

Près de la Suisse, un ménage sur deux perçoit un revenu de source étrangère

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n° 97 • Février 2022

En 2018, 4,4 % des ménages de la région perçoivent un revenu de source étrangère. Ils sont plus d'un sur deux près de la Suisse où le nombre de travailleurs frontaliers est très important. Ainsi, les revenus étrangers sont avant tout des salaires, souvent élevés. De ce fait, les personnes vivant dans un ménage percevant de tels revenus ont un niveau de vie supérieur à ceux n'en touchant pas. Comparés à l'ensemble des ménages d'Auvergne-Rhône-Alpes, ce sont plus souvent de jeunes couples avec enfants, vivant majoritairement de leurs salaires. Dès que l'on s'éloigne de la frontière suisse, les ménages percevant des revenus étrangers sont peu nombreux et la part des salaires est moindre, au profit des pensions et retraites.

En 2018, en Auvergne-Rhône-Alpes, 146 800 ménages regroupant 377 000 personnes perçoivent un **revenu de source étrangère**. Ils représentent 4,4 % des ménages de la région, contre 2,5 % en France métropolitaine. Bordée par 400 kilomètres de frontières terrestres avec l'étranger, Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région la plus concernée derrière Grand Est (8,5 %) et devant Bourgogne-Franche-Comté (4,1 %).

Les ménages percevant un revenu de l'étranger concentrés autour de la Suisse

Dans la région, les ménages percevant un revenu étranger se situent principalement dans les départements proches de la Suisse. La région compte 129 400 habitants travaillant dans un pays étranger en 2018, dont l'immense majorité en Suisse, le massif alpin compliquant les échanges avec l'Italie. Favorisé par les accords sur la libre circulation des personnes entre l'Union européenne et la Suisse et par la forte attractivité de l'économie helvétique, le nombre de travailleurs frontaliers a doublé en 20 ans. La Haute-Savoie est le département français dans lequel la part des ménages touchant un revenu de l'étranger est la plus importante (26 %, soit 89 900 ménages) ► **figure 1**. L'Ain est en cinquième position avec 10 %, ce qui représente 26 900 ménages. Il arrive derrière la Moselle, le Haut-Rhin (17 % chacun) et le Doubs (13 %). Dans les intercommunalités (EPCI) les plus proches de la Suisse, la moitié des ménages ont des revenus de source étrangère et jusqu'aux deux tiers dans la communauté de communes du Genevois. Dans cette dernière, six actifs en emploi sur dix travaillent en Suisse ► **figure 2**.

Les revenus de l'étranger sont majoritairement des salaires

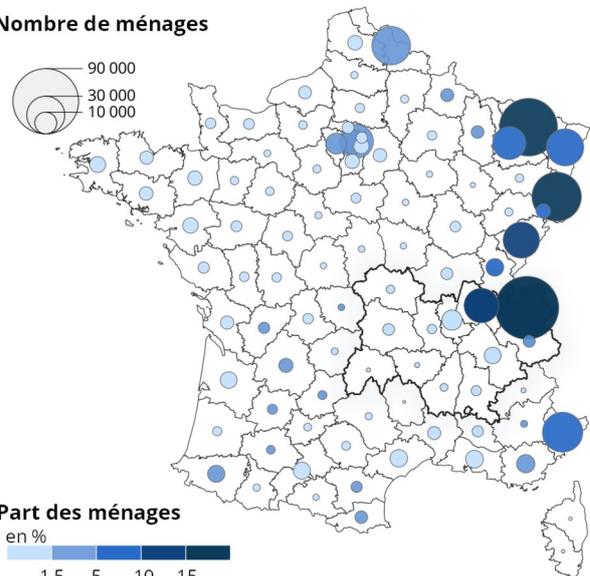
Pour de nombreux travailleurs frontaliers, les revenus de source étrangère sont essentiellement des salaires (88 %) et peuvent représenter l'essentiel des ressources d'un ménage. En Haute-Savoie et dans l'Ain, lorsqu'un ménage a des revenus étrangers,

ceux-ci constituent plus de 81 % de leur **revenu disponible** (ce dont le ménage dispose pour consommer et épargner) ► **données complémentaires**.

Au total, une part importante des revenus de ces départements provient de l'étranger. En effet, plus d'un tiers du revenu disponible de l'ensemble des ménages haut-savoyards est de source étrangère et un sixième pour les ménages aindinois. Dans le Pôle métropolitain du Genevois français, près de 60 % du revenu disponible de l'ensemble des ménages est de source étrangère. Cette part est même de 87 % pour les seuls ménages ayant des revenus étrangers.

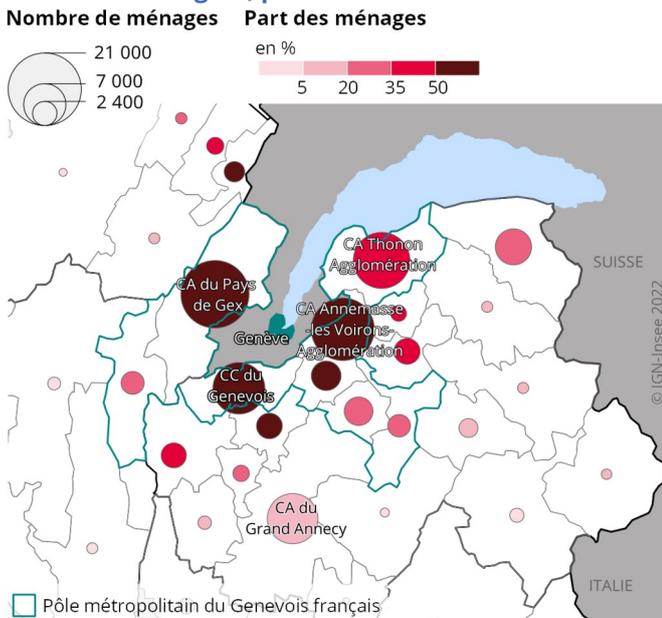
► 1. Part et nombre de ménages percevant un revenu de source étrangère, par département

Nombre de ménages



Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal 2018.

► 2. Part et nombre de ménages percevant un revenu de source étrangère, par EPCI



Lecture : 64 % des ménages de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex perçoivent un revenu étranger. Cela représente 21 200 ménages.

Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal 2018.

Un niveau de vie plus élevé pour les ménages disposant de revenus de l'étranger

Le **niveau de vie** des personnes qui résident dans un ménage percevant des revenus étrangers est plus élevé que les autres. Pour la moitié de ces personnes, il est supérieur à 39 700 euros par an, soit au-delà du niveau de vie plancher des 10 % des ménages les plus aisés de France métropolitaine. Il correspond à un revenu disponible de 3 310 euros par mois pour une personne seule, contre 1 830 euros pour une personne ne recevant pas de revenu étranger. Cela s'explique principalement par les écarts de salaires entre les travailleurs en France et en Suisse. Le Smic suisse est ainsi deux fois plus élevé que le Smic français. Dans le canton de Genève, au 1^{er} janvier 2022, le Smic horaire s'élève à 23,27 francs suisses (environ 22 euros) contre 10,57 euros en France. Aussi, plus la part des revenus étrangers dans les revenus des ménages est élevée, plus leur niveau de vie l'est également. Dès lors, ces derniers sont très peu concernés par la pauvreté.

Davantage de couples avec enfants

Les ménages percevant un revenu de source étrangère sont assez jeunes, entre 30 et 39 ans pour la personne de référence. Par rapport aux autres ménages de la région, ils sont plus souvent en couple avec enfants et propriétaires de leur logement ► **figure 3**. Ils

► Définitions

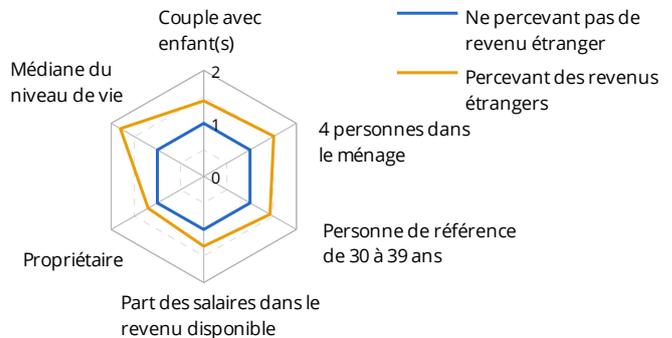
Les **revenus de source étrangère** correspondent aux salaires, pensions et retraites ainsi que les autres revenus de source étrangère (dont les revenus des activités non salariées).

Le **revenu disponible** d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation.

sont également plus souvent actifs en emploi. Les salaires représentent une large majorité de leur revenu disponible (86 % contre 65 % dans les ménages ne percevant pas de revenus étrangers). La part des pensions/retraites est ainsi plus faible (16 % contre 28 %) et, de par leur niveau de revenu, les prestations sociales pèsent peu dans leur revenu disponible (0,8 % contre 5,2 %).

► 3. Profil des ménages percevant ou non des revenus d'origine étrangère, en Auvergne-Rhône-Alpes



Lecture : comparés aux autres ménages, ceux percevant un revenu étranger sont 1,4 fois plus souvent constitués d'un couple avec enfant(s).

Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal 2018.

Très peu de ménages aux revenus étrangers en s'éloignant de la Suisse

Dès que l'on s'éloigne de la Suisse, la part des ménages percevant un revenu d'origine étrangère est très faible. Elle est de 1,7 % parmi les ménages de Savoie, soit 3 200 ménages, et inférieure à 1,2 % dans les autres départements (26 800 ménages au total dont 9 200 dans le Rhône). Même dans le Grand Chambéry ou Grenoble-Alpes Métropole, moins de 1,6 % des ménages sont concernés. Parmi les rares ménages touchant un revenu étranger, il correspond plus souvent à des pensions ou retraites. Elles représentent au global 10 % de l'ensemble des revenus de source étrangère. Même si logiquement les ménages les percevant sont plus nombreux en Haute-Savoie et dans l'Ain, la part des pensions-retraites dans les revenus étrangers est particulièrement importante en Ardèche, dans l'Allier et dans le Cantal, s'élevant à plus de 60 % pour les ménages concernés. Dans ces départements, les pensions-retraites représentent déjà une part plus élevée qu'ailleurs dans le revenu disponible (plus de 33 %).

Hélène Decorme, Aline Labosse, Insee

► Pour en savoir plus

- « Amplification des écarts de revenus : l'effet du travail frontalier », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 131, septembre 2021.
- « Le travail frontalier en forte croissance ; 115 000 habitants de la région employés en Suisse », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 101, juillet 2020.
- « Synthèse 2021 », *Observatoire Statistique Transfrontalier*, décembre 2021 – accessible sur www.statregio-francosuisse.net

► Sources

Les données du Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) sont issues du rapprochement des données fiscales (déclaration de revenus, taxe d'habitation et fichier d'imposition) et des données sur les prestations sociales (Cnaf, Cnav, CCMSA). Le champ est celui des ménages fiscaux vivant en logement ordinaire dont le revenu disponible est positif ou nul.

